

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le **02 MARS 2015 A 20 H 15**

Extrait affiché le :
03 Mars 2015

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoit, Maire.

1^{ère} séance 2015.

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,
Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE
Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL
Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Remboursement de frais au ski-club.

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel.

N°13/2015

Monsieur Roland DAUTREY, Maire adjoint, fait savoir au Conseil
Municipal qu'il y a lieu de procéder, comme tous les ans, au remboursement au ski-club des frais
qu'il a assumés lors des sorties qu'il a organisées pendant les dernières vacances scolaires
d'hiver : il lui en a coûté pour 5 038 € pour 22 enfants, cette action fait partie du contrat passé
avec la C.A.F.

Le Conseil Municipal,

Après discussion, portant notamment sur l'absence de participation
des parents, mais ceux-ci doivent pourvoir en particulier à l'habillement de leurs enfants,

Décide de ce remboursement de 5 038 €, par 25 voix et 4
abstentions, de Mme BENOIT, et de MM. PIERRAT-LABOLLE, JACQUEMIN et BRÉGEOT.

La dépense sera imputée sur l'article 62878, fonction 422 du budget
communal 2015.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,